



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1633

Lancement de l'opération n° 60051004 "Installations relatives au développement des nouvelles motorisations de la flotte de la Ville" et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-2, programme 00020

Direction des Moyens Généraux

**Rapporteur** : M. GODINOT Sylvain

**SEANCE DU 31 MARS 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAULT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1633 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60051004  
"INSTALLATIONS RELATIVES AU DEVELOPPEMENT  
DES NOUVELLES MOTORISATIONS DE LA FLOTTE DE  
LA VILLE" ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N°  
2021-2, PROGRAMME 00020 (DIRECTION DES MOYENS  
GÉNÉRAUX)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose  
ce qui suit :

### **I- Contexte :**

Par délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan  
d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Tous  
arrondissements – Installation bornes GNV pour véhicules ».

Par délibération n° 2022/1421 du 27 janvier 2022, vous avez approuvé l'actualisation des  
autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement  
pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Véhicules 2021-2026 », n° 2021-2,  
programme 00020.

La mise en service d'une flotte utilitaires et poids lourds à énergie GNV devait  
s'accompagner au moment de la définition de la PPI d'une enveloppe réservée afin de  
pouvoir installer des stations GNV sur le territoire communal propriétés de la Ville.

### **II- Propositions :**

Les investigations conduites au cours des 18 derniers mois ont cependant amené à  
repenser de manière plus globale la stratégie des besoins liés aux équipements de la flotte.  
Il vous est proposé d'élargir la destination de l'enveloppe en y intégrant tous les types de  
travaux et achats nécessaires au fonctionnement de cette flotte renouvelée. Il s'agit ici de  
pourvoir à l'installation de prises complémentaires pour les véhicules électriques, la  
réalisation de mises aux normes sur le parc des stations et réservoirs existants, la  
réalisation de travaux et acquisitions nécessaires à la création de groupement (véhicules  
et vélos), ou encore la réalisation d'abris vélos pour les besoins des personnels  
municipaux. L'objet étendu de cette enveloppe est donc de constituer un appui connexe à  
l'accompagnement des deux objectifs complémentaires que sont le verdissement de la  
flotte et le concours au PDME de la Ville.

Il vous est donc proposé d'élargir l'objet initial de ce projet réservé à l'installation de  
bornes GNV en modifiant l'intitulé de la sorte « Installations relatives au développement  
des nouvelles motorisations de la flotte de la Ville ».

Cette opération estimée à 600 000 € est à financer par affectation d'une partie de  
l'autorisation de programme n° 2021-2, programme 00020.

Vu les délibérations n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2022/1421 du 27  
janvier 2022;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

### **DELIBERE**

- 1- Le lancement de l'opération n° 60051004 « Installations relatives au développement des nouvelles motorisations de la flotte de la Ville » est approuvé. Cette opération est financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2021-2, programme 00020.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme 00020, AP 2021-2, opération 60051004 et imputées aux chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 020, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant susceptible de modifications compte tenu des aléas pouvant survenir :
  - Année 2022 : 100 000 €;
  - Année 2023 : 100 000 €;
  - Année 2024 : 200 000 €;
  - Année 2025 : 200 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET